

Séance du 18 octobre 2012

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 12 octobre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dumas à Mme Lauqué ; Mme Boé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

**SECRETARE** : Mme Doucet-Joyé.

Mme Chabaud-Nadin présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE** – Toponymie – Modification de dénominations.

Par délibération du 31 mai 2012, le nom Alexis Etchegoyen a été donné au giratoire situé à l'intersection de la rue des Courlis et de la rue du Marais de l'Estunard.

Alexis Etchegoyen étant le fondateur du cercle taurin, il s'avère plus judicieux de donner ce nom au rond point de la Faïencerie (à l'intersection du chemin de Sabalce et de l'avenue de la Légion Tchèque) qui se situe à proximité des arènes de Bayonne.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- de renommer le rond point de la Faïencerie : giratoire Alexis Etchegoyen (1909-1975), fondateur du cercle taurin ;

- de nommer le giratoire à l'intersection de la rue des Courlis et de la rue du Marais de l'Estunard : giratoire du Marais de l'Estunard.

Par ailleurs, la rue Charles Docteur étant devenue une voie piétonne, sans adresses liées, il est proposé au conseil municipal de la renommer allée Charles Docteur.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.